



Conseil économique et social

Distr. générale
23 janvier 2015

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

Quatrième session

Bangkok, 25-27 mars 2015

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire *

Initiatives régionales: statistiques ventilées par sexe

Ensemble d'indicateurs de base de l'égalité des sexes pour l'Asie et le Pacifique

Note du secrétariat **

Résumé

Le présent document, établi en complément du document E/ESCAP/CST(4)/9, comprend une présentation de l'ensemble d'indicateurs de base de l'égalité des sexes pour l'Asie et le Pacifique (ensemble de base régional), qui a été élaboré par le secrétariat en consultation avec les membres et membres associés de la CESAP, les partenaires de développement et les experts. L'ensemble de base régional est une adaptation de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes au niveau mondial, qui a été approuvé par la Commission de statistique comme guide pour la production nationale et la compilation internationale des statistiques ventilées par sexe. On trouvera dans le présent document une explication de l'objectif, de la structure et du contenu de l'ensemble de base régional. Il comporte également une liste d'indicateurs communs soumis pour examen au Comité. Le Comité souhaitera peut-être examiner la liste et l'approuver en tant qu'ensemble minimal de statistiques ventilées par sexe que tous les pays de la région Asie-Pacifique peuvent aspirer à produire et à diffuser.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu.....	2
II. Domaines de base.....	5
III. Domaines supplémentaires.....	10
IV. Le groupe prioritaire visé (les femmes rurales)	13

* E/ESCAP/CST(4)/L.1.

** La soumission tardive du présent document est due à la nécessité d'y faire figurer les questions soulevées lors des débats les plus récents sur le programme de développement pour l'après-2015, en particulier les recommandations de la Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques et données pour le programme de développement pour l'après-2015, et celles du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général.

V.	Les indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales	18
Tableaux		
1.	Liste des domaines et indicateurs de base de l'ensemble de base régional.....	5
2.	Liste des domaines et indicateurs supplémentaires à l'ensemble de base régional.....	10
3.	Liste des indicateurs pour le groupe prioritaire visé (les femmes rurales).....	13
4.	Liste des indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales.....	18

I. Aperçu

1. L'ensemble minimal d'indicateurs de base de l'égalité des sexes pour l'Asie et le Pacifique¹ et les statistiques sur lesquelles il s'appuie visent à répondre à la demande de données statistiques permettant d'affronter les questions hautement prioritaires en matière de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans la région. Il représente un ensemble minimum de statistiques ventilées par sexe que tous les pays de la région Asie-Pacifique peuvent aspirer à produire et à diffuser.

2. L'ensemble de base régional sert également de guide pour permettre aux entités nationales, régionales et internationales de fixer des priorités afin d'améliorer les systèmes nationaux de statistique en vue du renforcement durable des capacités de production et d'exploitation des statistiques ventilées par sexe en Asie et dans le Pacifique. Il détermine la portée du domaine couvert et fournit un cadre d'orientation stratégique à un large ensemble de parties prenantes des statistiques ventilées par sexe qui s'efforcent de renforcer les institutions, d'améliorer les mécanismes de coordination, d'actualiser les législations, de veiller à ce que des crédits budgétaires adéquats soient alloués, de faire progresser la recherche et évoluer l'élaboration des méthodes ainsi que d'améliorer les compétences du personnel et les sources de données.

3. L'ensemble de base régional est organisé comme suit:

a) Six domaines de base. Il s'agit d'une extension de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes² au niveau mondial visant à répondre aux besoins de la région Asie-Pacifique et à faire face aux priorités qui sont les siennes. Les six domaines de base sont conçus de manière à fournir des informations sur des questions propres à la région en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Les indicateurs empruntés directement à l'ensemble minimal au niveau mondial ou qui en dérivent ont été expressément indiqués;

b) Cinq domaines supplémentaires. Ces domaines concernent les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes qui sont considérées comme prioritaires par certains sous-groupes de pays dans la région;

c) Le groupe prioritaire visé (les femmes rurales). Ce sous-ensemble d'indicateurs centré sur les domaines de base met en évidence des questions particulièrement préoccupantes pour les femmes rurales – un groupe de population généralement désavantagé³ dans de nombreux pays de

¹ Également appelé « ensemble de base régional ».

² Voir E/CN.3/2014/18 et E/CN.3/2015/21.

³ Voir E/CN.6/2012/5.

la région Asie-Pacifique⁴. La liste distincte d'indicateurs relatifs aux femmes rurales a été conçue pour aider les producteurs et les utilisateurs. Elle a pour objectif de veiller à ce que les questions fondamentales pour les femmes rurales soient systématiquement intégrées dans les présentations de l'ensemble de base régional;

d) Les indicateurs qualitatifs relatifs aux normes nationales. Ces derniers permettent d'observer dans quelle mesure la législation nationale garantit l'égalité des sexes par la ratification de conventions internationales pertinentes et l'institutionnalisation de mesures et de politiques particulières destinées à éliminer la discrimination contre les femmes et à promouvoir l'égalité des sexes.

4. L'ensemble de base régional est composé comme suit:

a) 30 macro-indicateurs généraux (un au moins pour chacun des domaines de base et domaines supplémentaires ainsi que pour le groupe prioritaire visé) qui mettent en évidence le contexte des politiques mises en œuvre:

i) Les macro-indicateurs devraient être ventilés par sexe dans la mesure du possible;

b) 69 indicateurs principaux dans les six domaines de base:

i) Les indicateurs principaux ont pour objet d'enregistrer les résultats, les déterminants ou les aspects clefs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes;

ii) La ventilation par sexe des indicateurs principaux est expressément mentionnée, lorsque cela s'avère opportun, pour veiller à ce que cette exigence ne soit pas négligée par les producteurs ou les utilisateurs;

iii) Les indicateurs complémentaires pour les six domaines de base seront déterminés et communiqués ultérieurement. Les indicateurs complémentaires sont surtout conçus pour être utilisés au niveau national afin de faciliter l'interprétation et l'utilisation des indicateurs principaux;

c) 45 indicateurs principaux issus des domaines de base du groupe prioritaire visé (les femmes rurales):

i) La liste des indicateurs pour le groupe prioritaire visé (les femmes rurales) nécessite la ventilation des données par sexe ainsi que par résidence urbaine et rurale simultanément. La ventilation simultanée produit une liste distincte d'indicateurs pour les femmes urbaines ainsi que pour les hommes urbains et ruraux, indicateurs qui sont souvent nécessaires pour les analyses politiques et les campagnes de sensibilisation;

d) 29 indicateurs complémentaires dans les cinq domaines supplémentaires:

i) Ces indicateurs sont destinés à attirer l'attention sur la nécessité et l'importance d'assurer la participation des femmes et l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'élaboration des indicateurs principaux par des spécialistes dans chacun des domaines répertoriés;

⁴ D'autres groupes cibles potentiels d'une importance analogue, comme les femmes travaillant dans le secteur non structuré ou les femmes migrantes, pourraient être traités de la même manière si l'on disposait de données désagrégées les concernant.

- e) 27 indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales:
 - i) Ces indicateurs permettent de suivre dans quelle mesure la législation et les normes nationales contribuent à assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans certains domaines. Ils sont classés selon trois des domaines de base.

5. Au niveau national, les indicateurs peuvent être davantage ventilés, par exemple par province ou par un autre ensemble infranational, ou selon d'autres caractéristiques personnelles comme l'âge, l'appartenance ethnique ou le handicap si besoin est, afin de mieux comprendre et examiner des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes plus particulières.

6. L'ensemble de base régional est destiné à servir d'ensemble évolutif d'indicateurs. En tant que tel, il doit être révisé et mis à jour pour refléter les changements intervenus dans les priorités politiques de la région, les avancées méthodologiques, les modifications apportées à l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes au niveau mondial et les discussions liées au programme de développement pour l'après-2015. Les références détaillées sur les métadonnées et des notes techniques seront fournies en temps voulu.

II. Domaines de base

Tableau 1

Liste des domaines et indicateurs de base de l'ensemble de base régional

Domaines/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
Domaine IA. Pauvreté	
Macro-indicateurs^b	
<i>I.A Proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour (parité de pouvoir d'achat de 2005 (PPA))^c</i>	
<i>I.B Taux de pauvreté par nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté national (pourcentage de la population)</i>	
<i>I.C Écart de pauvreté à 1,25 dollar par jour (PPA) (en pourcentage)^d</i>	
<i>I.D Coefficient de Gini de l'inégalité de revenus</i>	
Indicateurs principaux	
I.1 Proportion de ménages vivant sous le seuil national de pauvreté, selon le sexe du chef de famille	
I.2 Part de travailleurs pauvres vivant sous le seuil national de pauvreté, par sexe	
I.3 Proportion de la population vivant en dessous du niveau minimal d'apport calorique, par sexe	
Domaine IB. Participation à l'activité productive	
Macro-indicateurs	
<i>I.E Pourcentage de la population active âgée de 15 ans ou plus rapporté à la population totale âgée de 15 ans ou plus, par sexe</i>	
Indicateurs principaux	
I.4 Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques rémunérés et non rémunérés combinées (charge de travail totale), par sexe	2
I.5 Taux d'activité des 15 ans et plus, par sexe ^e	3 ^a
I.6 Taux d'activité des 15-24 ans, par sexe	3 ^a
I.7 Proportion de la population active composée de travailleurs indépendants, par sexe	4
I.8 Proportion de la population active composée d'aides familiaux, par sexe	5
I.9 Proportion d'employés qui sont également employeurs, par sexe	6
I.10 Proportion de la population composée de salariés, par sexe	
I.11 Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes, par taille	7

Domaines/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
I.12 Répartition en pourcentage de la population active, par secteur ^f et par sexe	8
I.13 Pourcentage d'emplois informels dans le secteur non agricole, par sexe	9
I.14 Taux de chômage des 15-24 ans, par sexe	10
I.15 Proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe	11
I.16 Comptes détenus auprès d'une institution financière formelle, par sexe	
I.17 Proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte ^g , par sexe	12 ^a
I.18 Écarts de salaire entre hommes et femmes	13
I.19 Proportion de travailleurs à temps partiel, par sexe	14
I.20 Proportion de la population utilisant Internet, par sexe	17
I.21 Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe	18
I.22 Proportion de foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille	19
Domaine IC. Participation à l'activité productive non rémunérée	
Macro-indicateurs	
<i>I.F Rapport de la population non active à la population d'âge actif (nombre des moins de 15 ans ou plus de 65 ans rapporté au nombre des 15-65 ans)</i>	
<i>I.G Rapport d'enfants à charge (nombre des moins de 15 ans rapporté au nombre des 15-65 ans)</i>	
<i>I.H Rapport de dépendance économique des personnes âgées (rapport entre la population de 65 ans ou plus et la population des 15-64 ans)</i>	
Indicateurs principaux	
I.23 Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés (sauf garde des enfants et autres prestations de services), par sexe	1 ^a
I.24 Nombre moyen d'heures consacrées à la garde des enfants, par sexe ^h	1 ^a
I.25 Nombre moyen d'heures consacrées aux soins des personnes âgées, par sexe	15 ^a
I.26 Taux d'emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile, par sexe ⁱ	15 ^a
I.27 Taux d'emploi des 25-49 ans sans enfant de moins de 3 ans au domicile, par sexe	15 ^a

Domaines/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
I.28 Proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures officielles	16
Domaine II. Éducation	
Macro-indicateurs	
<i>II.A Total des dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB</i>	
<i>II.B Total des dépenses publiques consacrées à l'éducation (en pourcentage des dépenses publiques)</i>	
Indicateurs principaux	
II.1 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, par sexe	20
II.2 Taux net ajusté de scolarisation dans l'enseignement primaire, par sexe	21
II.3 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe	22
II.4 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	23
II.5 Indice de parité des sexes du taux de scolarisation ^j dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	24
II.6 Proportion de femmes titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment	25
II.7 Proportion de femmes enseignantes ou professeures dans l'enseignement supérieur	26
II.8 Taux net ajusté d'inscription en première année d'enseignement primaire, par sexe	27
II.9 Taux d'achèvement des études primaires (indicateur supplétif), par sexe	28
II.10 Taux brut d'achèvement du premier cycle des études secondaires, par sexe	29
II.11 Taux de passage dans l'enseignement secondaire (programmes généraux), par sexe	30
II.12 Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe	31
Domaine III. Services de santé et services connexes	
Macro-indicateurs	
<i>III.A Total des dépenses de santé (en pourcentage du PIB)</i>	
<i>III.B Dépenses de santé publique (en pourcentage du total des dépenses de santé)</i>	

Domaines/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
<i>III.C Dépenses publiques de santé exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales</i>	
Indicateurs principaux	
III.1 Taux d'utilisation de la contraception parmi les femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple	32
III.2 Besoins non satisfaits en matière de planification de la famille	
III.3 Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe	33
III.4 Prévalence de la malnutrition, rapport taille-âge (pourcentage des moins de 5 ans), par sexe	
III.5 Prévalence de la malnutrition, rapport poids-âge (pourcentage des moins de 5 ans), par sexe	
III.6 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant un indice de masse corporelle inférieur à 18.5 ^k	
III.7 Taux de mortalité maternelle	34
III.8 Taux d'accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) (en pourcentage)	35 ^a
III.9 Proportion d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés	36
III.10 Prévalence du tabagisme chez les 15 ans et plus, par sexe	37
III.11 Proportion d'adultes obèses, par sexe	38
III.12 Part de la population féminine de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/sida	39
III.13 Taux d'accès aux antirétroviraux, par sexe	40
III.14 Espérance de vie à 60 ans, par sexe	41
III.15 Taux de mortalité des adultes par cause et par groupe d'âge, pour chaque sexe	42 ^a
Domaine IV. Gouvernance et participation à la vie publique et à la prise de décisions	
Macro-indicateurs	
<i>IV.A Nombre de policiers pour 100 000 habitants</i>	
Indicateurs principaux	
IV.1 Proportion de femmes ministres	43
IV.2 Proportion de femmes siégeant au parlement national	44

Domaines/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
IV.3 Proportion de femmes dans les administrations infranationales et locales	
IV.4 Proportion de femmes occupant des postes à responsabilité	45
IV.5 Pourcentage de femmes dans les services de police, par grade	46 ^a
IV.6 Pourcentage de magistrates	47
Domaine V. Droits fondamentaux des femmes et des filles	
Macro-indicateurs	
<i>V.A Homicides volontaires (pour 100 000 habitants) par victimes des deux sexes (en pourcentage)</i>	
Indicateurs principaux	
V.1 Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par leur partenaire actuel ou par un ancien partenaire ¹	48
V.2 Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes depuis l'âge de 15 ans ¹ de violences sexuelles infligées par une personne autre qu'un partenaire intime	48
V.3 Prévalence des cas de mutilations génitales féminines ^m	50
V.4 Taux de féminicide ⁿ	
V.5 Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	51
V.6 Taux de natalité chez les adolescentes	52
Domaine VI. Environnement et changements climatiques	
Macro-indicateurs	
<i>VI.A Émissions de gaz à effet de serre par habitant</i>	
Indicateurs principaux	
VI.1 Proportion de femmes siégeant dans les organes de décision liés à l'environnement et aux changements climatiques à l'échelon national	
VI.2 Proportion de fonds alloués en matière d'environnement et au titre de la lutte contre les changements climatiques aux questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes à l'échelon national	

^a L'indicateur est une version modifiée de l'indicateur figurant dans l'ensemble minimal au niveau mondial.

^b Les macro-indicateurs doivent être ventilés par sexe dans la mesure du possible.

^c Pour suivre l'évolution de la pauvreté à l'échelle du pays, il convient d'utiliser dans la mesure du possible les indicateurs basés sur les seuils de pauvreté nationaux.

^d L'écart de pauvreté est la moyenne de l'écart du revenu ou des dépenses des ménages

- de la population par rapport au seuil de pauvreté.
- ^e Les indicateurs I.5 et I.6 sont combinés dans l'indicateur 3 de l'ensemble minimal au niveau mondial. Ils sont présentés ici de manière distincte pour faciliter l'interprétation et l'utilisation.
- ^f Les secteurs dont il s'agit ici sont l'agriculture, l'industrie et les services.
- ^g Ou un titre garantissant la sécurité de la propriété foncière pour les pays où le régime de la propriété foncière ne s'applique pas.
- ^h Dans l'ensemble minimal au niveau mondial, l'indicateur 24 ne se présente que comme une note renvoyant à l'indicateur 1. Il est ici pris en compte à part entière pour permettre de bien distinguer la collecte de données relatives au travail domestique et à la garde des enfants.
- ⁱ Les indicateurs I.26 and I.27 sont regroupés dans l'ensemble minimal au niveau mondial sous un seul indicateur (indicateur 15). Ils sont ici présentés de manière distincte pour en faciliter l'interprétation et l'utilisation.
- ^j Brut ou net, selon le cas.
- ^k Cet indicateur de la malnutrition parmi les femmes en âge de procréer permet de suivre l'état de santé, la productivité et le bien-être des femmes; ventilé par niveau de richesse ou situation socioéconomique, il peut aussi permettre d'apprécier l'impact de la pauvreté sur la nutrition et la santé des nouveau-nés et des nourrissons allaités au sein.
- ^l Indicateur actualisé conformément à E/CN.3/2015/21.
- ^m Pour les pays concernés uniquement.
- ⁿ Le terme « féminicide », peut s'appliquer, par exemple, aux femmes tuées par un partenaire intime, à l'homicide sexuel, à l'assassinat de prostituées, aux crimes d'honneur, à l'infanticide féminin, aux assassinats liés à la dot, etc.

III. Domaines supplémentaires

7. Les domaines supplémentaires peuvent être pertinents pour certains pays de la région. Chaque pays peut aussi ajouter de nouveaux domaines au niveau national.

Tableau 2

Liste des domaines et indicateurs supplémentaires de l'ensemble de base régional

Domaine/indicateurs	
Domaine VII. Migrations internationales de main-d'œuvre	
Pays de destination	Macro-indicateurs
	<i>VII.A Migration récente — population active née à l'étranger et présente dans le pays depuis moins de cinq ans, en pourcentage de l'ensemble de la population et par sexe</i>
	Indicateurs secondaires
	VII.a Rapport hommes-femmes des migrants en situation régulière ^a
	VII.b Pourcentage de travailleurs migrants ayant des contrats juridiquement exécutoires établis dans le pays de destination, par sexe
	VII.c Nombre de cas de traite signalés (toutes formes), par sexe

Pays d'origine**Macro-indicateurs**

VII.B Transferts personnels reçus (en pourcentage du PIB)

VII.C Nombre de migrants en situation régulière rapporté à la population, en pourcentage et par sexe

Indicateurs secondaires

VII.d Rapport hommes-femmes des migrants internationaux en situation régulière

VII.e Pourcentage de travailleurs migrants ayant des contrats juridiquement exécutoires établis avant leur départ, par sexe

VII.f Proportion de migrants procédant à des transferts de fonds vers leur pays d'origine, par sexe

Domaine VIII. Réfugiés**Macro-indicateurs**

VIII.A Nombre de réfugiés pour 1 000 habitants

VIII.B Nombre de réfugiés pour 1 dollar du PIB (PPA) par habitant

Indicateurs secondaires

VIII.a Rapport hommes-femmes des réfugiés enregistrés et/ou des demandeurs d'asile

VIII.b Nombre moyen d'années avant que les réfugiés ou demandeurs d'asile obtiennent une décision concernant leur demande de statut de réfugié, par sexe

VIII.c Pourcentage de femmes dans les comités chargés de la distribution de nourriture/comités de gestion des camps de réfugiés (le cas échéant)

VIII.d Pourcentage de demandeurs d'asile, de réfugiés enregistrés et d'employés de camp de réfugiés ayant participé à une formation sur la violence sexuelle et sexospécifique, par sexe

Domaine IX. Réduction des risques de catastrophe**Macro-indicateurs**

IX.A Pourcentage de la population vivant dans des zones à risques

Indicateurs secondaires

IX.a Rapport hommes-femmes parmi les victimes de catastrophe ayant reçu une aide

IX.b Pourcentage de fonds alloués aux activités de réduction des risques de catastrophe tenant compte de la problématique hommes-femmes (budget de l'an dernier)

IX.c Proportion d'ateliers de renforcement des capacités assortis des modules sur la réduction des risques de catastrophe tenant compte de la problématique hommes-femmes, par niveau administratif

IX.d Nombre de femmes en pourcentage de l'ensemble des membres du mécanisme de coordination pour la prévention des risques de catastrophe aux niveaux national et local

Domaine X. Protection sociale (en particulier: vieillissement de la population)
Macro-indicateurs

X.A Indice de protection sociale (IPS) des femmes rapporté à l'ensemble de l'IPS pour les deux sexes

X.B Rapport entre les 15-64 ans d'âge actif et celui des 65 ans et plus, par résidence rurale et urbaine pour chaque sexe (rapport de soutien économique des personnes âgées) (voir le macro-indicateur I.H)

X.C Pourcentage des dépenses publiques de sécurité sociale consacrées aux prestations destinées aux personnes âgées

Indicateurs secondaires

X.a Emplois précaires (aides familiaux et travailleurs indépendants) en pourcentage de l'emploi total, pour chaque sexe

X.b IPS pour l'assurance sociale des femmes, rapporté à l'ensemble de l'IPS pour l'assurance sociale des femmes et des hommes

X.c IPS pour l'aide sociale destinée aux femmes, rapporté à l'ensemble de l'IPS pour l'aide sociale destinée aux femmes et aux hommes

X.d IPS pour les programmes consacrés à l'emploi des femmes, rapporté à l'ensemble de l'IPS pour les programmes consacrés à l'emploi des femmes et des hommes

X.e Part de la population ayant dépassé l'âge légal de départ à la retraite et bénéficiant d'une pension de vieillesse, par sexe

X.f Pourcentage de la population ayant dépassé l'âge légal de départ à la retraite et qui est employée ou qui cherche activement un emploi, par sexe

Domaine XI: Paix et sécurité**Macro-indicateurs**

XI.A Dépenses militaires en pourcentage du PIB

XI.B Dépenses militaires en pourcentage des dépenses de l'administration centrale

Indicateurs secondaires

XI.a Pourcentage de représentantes d'organes ou d'organismes de consolidation de la paix après un conflit pour les organes locaux, nationaux et internationaux pris isolément^b

XI.b Pourcentage de femmes siégeant dans les instances de gouvernance d'organes nationaux de défense des droits de l'homme^c

XI.c Pourcentage de prestations versées aux femmes et aux filles au titre d'un emploi temporaire créé dans le cadre des programmes de relèvement économique rapide^d

XI.d Pourcentage d'accords de paix comportant des dispositions particulières visant à améliorer la sécurité et le statut des femmes et des filles^e

XI.e Pourcentage de femmes dans les forces armées

XI.f Pourcentage de femmes au sein des services diplomatiques

XI.g Pourcentage de fonds nationaux alloués ou versés par l'État aux organisations de la société civile (OSC) pour les initiatives concernant les femmes, la paix et la sécurité

XI.h Pourcentage de fonds d'aide publique au développement (APD) alloués ou versés par des donateurs bilatéraux aux gouvernements ou aux OSC pour des initiatives concernant les femmes, la paix et la sécurité

XI.i Pourcentage de fonds d'AOD alloués ou versés par des donateurs bilatéraux pour la fourniture de services et autres interventions destinés aux femmes et aux filles victimes de violences sexospécifiques liées à des situations de conflit

- ^a Par « migrants en situation régulière », on entend les personnes autorisées à entrer, séjourner et exercer une activité rémunérée dans l'État d'emploi conformément aux lois et accords internationaux auxquels cet État est partie (adaptation de l'article 5 de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille).
- ^b Par exemple, il peut s'agir, selon le pays, des conseils de paix ou des groupes de réconciliation communautaire (le Programme d'acceptation mutuelle au Timor-Leste) au niveau local, d'un Fonds d'affectation spéciale pour la paix (Népal) au niveau national et de missions et forces de maintien de la paix (par exemple au Timor-Leste et aux Îles Salomon) au niveau international.
- ^c Indicateur 3 b) issu des 26 indicateurs mondiaux permettant de suivre l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité (voir S/2010/173).
- ^d Incluant une valeur monétaire pour les avantages en nature. ONU-Femmes a mis au point une méthodologie pour estimer la valeur des avantages en nature.
- ^e Indicateur 8 issu des 26 indicateurs mondiaux permettant de suivre l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité (voir S/2010/173).

IV. Le groupe prioritaire visé (les femmes rurales)

8. Les indicateurs qui figurent dans cette section⁵ sont uniquement ceux qui présentent un intérêt particulier pour les femmes rurales et sont issus des domaines de base.

Tableau 3

Liste des indicateurs pour le groupe prioritaire visé (les femmes rurales)

	Extrait de l'ensemble minimal d'indicateurs au niveau mondial
Macro-indicateurs^a	
<i>R.1 Proportion de la population rurale dans la population totale</i>	
<i>R.2 Emploi dans l'agriculture en pourcentage de l'emploi total</i>	
<i>R.3 Part de l'agriculture dans le PIB</i>	
Domaine IA. Pauvreté	
Indicateurs principaux	

⁵ Les codes des indicateurs de cette section correspondent à ceux des domaines de base, même s'ils n'ont pas tous été retenus ici.

I.1R Proportion de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté national, selon le sexe du chef de famille et par résidence urbaine et rurale

I.2R Part des travailleurs pauvres vivant en dessous du seuil de pauvreté national, par sexe et par résidence urbaine et rurale

I.3R Proportion de la population vivant en dessous du niveau minimal d'apport calorique, par sexe et par résidence urbaine et rurale

Domaine IB. Participation à l'activité productive

Indicateurs principaux

I.4R Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques rémunérés et non rémunérés combinés (charge de travail totale), par sexe et par résidence urbaine et rurale	2
I.5R Taux d'activité des 15 ans et plus, par sexe et par résidence urbaine et rurale ^b	3
I.6R Taux d'activité des 15-24 ans, par sexe et par résidence urbaine et rurale	3
I.8R Proportion de la population active composée d'aides familiaux, par sexe et par résidence urbaine et rurale	5
I.10R Proportion d'employés salariés, par sexe et par résidence urbaine et rurale	
I.12R Répartition en pourcentage de la population active par secteur ^c , par sexe et par résidence urbaine et rurale	8
I.13R Pourcentage d'emplois informels dans le secteur non agricole, par sexe et par résidence urbaine et rurale	9
I.14R Taux de chômage des 15-24 ans, par sexe et par résidence urbaine et rurale	10
I.15R Proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe et par résidence urbaine et rurale	11
I.16R Comptes détenus auprès d'une institution financière formelle, par sexe et par résidence urbaine et rurale	
I.17R Proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte ^d , par sexe et par résidence urbaine et rurale	12

I.20R Proportion de la population utilisant Internet, par sexe et par résidence urbaine et rurale	17
I.21R Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe et par résidence urbaine et rurale	18
I.22R Proportion de foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille et par résidence urbaine et rurale	19

Domaine IC. Participation à l'activité productive non rémunérée

Indicateurs principaux

I. 23R Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés (sauf garde des enfants et autres prestations de services), par sexe et par résidence urbaine et rurale	1
I. 24R Nombre moyen d'heures consacrées à la garde des enfants, par sexe et par résidence urbaine et rurale ^e	1
I.25R Nombre moyen d'heures consacrées aux soins des personnes âgées, par sexe et par résidence urbaine et rurale	

Domaine II. Éducation

Indicateurs principaux

II.1R Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, par sexe et par résidence urbaine et rurale	20
II.2R Taux net ajusté de scolarisation dans l'enseignement primaire, par sexe et par résidence urbaine et rurale	21
II.3R Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe et par résidence urbaine et rurale	22
II.4R Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe et par résidence urbaine et rurale	23
II.8R Taux net ajusté d'inscription en première année d'enseignement primaire, par sexe et par résidence urbaine et rurale	27
II.9R Taux d'achèvement des études primaires (indicateur supplétif), par sexe et par résidence urbaine et rurale	28
II.10R Taux brut d'achèvement du premier cycle des études secondaires, par sexe et par résidence urbaine et rurale	29
II.11R Taux de passage dans l'enseignement	30

primaire au secondaire (programmes généraux), par sexe et par résidence urbaine et rurale

Domaine III. Services de santé et services connexes

Indicateurs principaux

III.1R Taux d'utilisation de la contraception parmi les femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple, par résidence urbaine et rurale	32
III.2R Besoins non satisfaits en matière de planification de la famille par résidence urbaine et rurale	
III.3R Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe et par résidence urbaine et rurale	33
III.4R Prévalence de la malnutrition, rapport taille-âge (pourcentage d'enfants de moins de 5 ans), par sexe et par résidence urbaine et rurale	
III.5R Prévalence de la malnutrition, rapport poids-âge (pourcentage d'enfants de moins de 5 ans), par sexe et par résidence urbaine et rurale	
III.6R Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant un indice de masse corporelle inférieur à 18,5, par résidence urbaine et rurale ^f	
III.7R Taux de mortalité maternelle par résidence urbaine et rurale	34
III.8R Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) (en pourcentage) par résidence urbaine et rurale	35
III.9R Proportion d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés, par résidence urbaine et rurale	36
III.15R Taux de mortalité des adultes par cause et par groupe d'âge, par sexe et par résidence urbaine et rurale	42

Domaine IV. Gouvernance et participation à la vie publique et à la prise de décisions

Indicateurs principaux

IV.3R Proportion de femmes dans les administrations infranationales et locales

Domaine V. Droits fondamentaux des femmes et des filles

Indicateurs principaux

V.1R Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers	48
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

	mois par leur partenaire actuel ou par un ancien partenaire, par résidence urbaine et rurale ^g	
V.2R	Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes depuis l'âge de 15 ans de violences sexuelles infligées par une personne autre qu'un partenaire intime, par résidence urbaine et rurale ^g	49
V.3R	Prévalence des cas de mutilations génitales féminines par résidence urbaine et rurale ^h	50
V.4R	Taux de féminicide	
V.5R	Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans par résidence urbaine et rurale	51
V.6R	Taux de natalité chez les adolescentes par résidence urbaine et rurale	52

^a Les macro-indicateurs seront ventilés par sexe et par résidence urbaine et rurale dans la mesure du possible.

^b Les indicateurs I.5R et I.6R sont combinés dans l'indicateur 3 de l'ensemble minimal au niveau mondial. Ils sont présentés ici de manière distincte pour en faciliter l'interprétation.

^c Les secteurs dont il s'agit ici sont l'agriculture, l'industrie et les services.

^d Ou un titre garantissant la propriété foncière pour les pays où le régime de la propriété foncière ne s'applique pas.

^e Dans l'ensemble minimal au niveau mondial, l'indicateur 24 ne se présente que comme une note renvoyant à l'indicateur 1. Il est ici pris en compte à part entière pour permettre de bien distinguer la collecte de données relatives au travail domestique et à la garde des enfants.

^f Cet indicateur de la malnutrition parmi les femmes en âge de procréer permet de suivre l'état de santé, la productivité et le bien-être des femmes; ventilé par niveau de richesse ou situation socioéconomique, il permet aussi d'apprécier l'impact de la pauvreté sur la nutrition et la santé des nouveau-nés et des nourrissons allaités au sein.

^g Indicateur actualisé conformément à E/CN.3/2015/21.

^h Pour les pays concernés uniquement.

V. Indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales

Tableau 4

Liste d'indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales

Domaine/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
Domaine I. Pauvreté, participation à l'activité productive et participation à l'activité productive non rémunérée	
QI.I.1 Degré d'engagement du pays en faveur de l'intégration des questions liées aux spécificités des sexes ^b	
QI.I.1a Institutionnalisation de la problématique hommes-femmes ^c dans la politique nationale, la planification ou les processus de programmation	
QI.I.1b Institutionnalisation de la problématique hommes-femmes dans la planification infranationale ou locale, ou dans les processus de programmation	
QI.I.1c L'examen de toute nouvelle législation est institutionnalisé du point de vue de la problématique hommes-femmes	
QI.I.2 Degré d'engagement du pays en faveur d'une budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes	
QI.I.2a Institutionnalisation de la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes dans les processus budgétaires nationaux	
QI.I.2b La budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes est institutionnalisée dans les processus budgétaires infranationaux ou locaux	
QI.I.3 Degré d'engagement du pays en faveur des statistiques ventilées par sexe	
QI.I.3a Existence d'une loi sur les statistiques ventilées par sexe ou prise en compte explicite de ces statistiques dans une loi générale sur les statistiques	7 ^a
QI.I.3b Existence d'un service chargé de l'égalité des sexes au sein du bureau national de statistique	
QI.I.3c Existence d'un plan d'action national sur les statistiques ventilées par sexe ou prise en compte explicite de ces statistiques dans un plan d'action national sur les statistiques	
QI.I.4 Degré d'engagement du pays en faveur de l'égalité des sexes en matière d'emploi	1

Domaine/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
QI.I.4a Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°100) sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour un travail de valeur égale	1a ^a
QI.I.4b Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°111) concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession	1b ^a
QI.I.5 Degré d'engagement du pays en faveur de la conciliation entre les obligations professionnelles et la vie de famille	2
QI.I.5a Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°156) sur l'égalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes: travailleurs ayant des responsabilités familiales	2a ^a
QI.I.5b Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°175) sur le travail à temps partiel	2b ^a
QI.I.5c Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°177) sur le travail à domicile	2c ^a
QI.I.5d Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n°183) concernant la révision de la Convention (révisée) sur la protection de la maternité	2d ^a
QI.I.6 Durée du congé de maternité	3
QI.I.7 Pourcentage de salaire versé pendant le congé de maternité	4
Domaine IV. Gouvernance et participation à la vie publique et à la prise de décisions	
QI.IV.1 Degré d'engagement du pays en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	
QI.IV.1a Mécanisme national de promotion de la femme établi au sein des services gouvernementaux	
QI.IV.1b Mécanisme national de promotion de la femme participant à la prise de décisions au plus haut niveau des instances gouvernementales (gouvernement ou équivalent)	
QI.IV.2 Existence d'un quota par sexe au parlement (sièges réservés et quota légal de candidats)	5

Domaine/indicateurs	Indicateur extrait de l'ensemble minimal au niveau mondial ou dérivé de celui-ci ^a
QI.IV.3 Existence d'un quota par sexe dans l'administration locale (sièges réservés)	
QI.IV.4 Existence d'un quota par sexe au parlement (quota appliqué volontairement par les partis)	6
Domaine V. Droits fondamentaux des femmes et des filles	
QI.V.1 Formulation d'aucune réserve à l'égard de l'article 16 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	8 ^a
QI.V.2 Existence de lois réprimant la violence conjugale	9
QI.V.3 Existence de données sur la violence à l'égard des femmes provenant d'une enquête nationale réalisée au cours des dix dernières années	
QI.V.4 Aucune discrimination envers les femmes et les filles en matière de droits à l'héritage	10 ^a
QI.V.5 Âge minimum légal du mariage, par sexe	11
QI.V.6 État d'avancement des procédures de ratification des 18 traités internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l'homme et des protocoles facultatifs	

^a L'indicateur est une version modifiée de l'indicateur figurant dans l'ensemble minimal au niveau mondial.

^b On entend par « intégration des questions liées aux spécificités des sexes » le processus permettant d'apprécier les incidences sur les femmes et sur les hommes de toute action planifiée, y compris en matière de textes législatifs, de politiques ou de programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie consistant à intégrer les préoccupations et les expériences des femmes ainsi que des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière à ce que les femmes et les hommes en bénéficient d'une manière égale et à ce que les inégalités ne se perpétuent pas. L'objectif ultime poursuivi est de parvenir à l'égalité entre les sexes, selon le rapport du Conseil économique et social pour 1997 (A/52/3).

^c On entend par « institutionnalisation » l'existence de dispositions formelles énoncées dans le cadre d'un texte législatif, d'une réglementation ou d'un autre instrument analogue.